Trio d'escrocs régionaux

L'instruction de la vaste escroquarie dont nous avons parlé hier a commence. M. Delaié, juge d'instruction, a recu de M. L. Maas, avenue Alphand, a Saint-Mandé (Paris), toutes les factures et les traites fictives qui lui avalent été expédiées. Cent cinquante commissions rogatoires aux différents parquets du Nord et du Pas-de-Celais. C'est dire le nombre des victimes des trois escrocs.

Ceux-ci avalent aussi une complice que la police recherche, une nomende Léa Godin, agée d'environ vingt ans, qui a pris la fulte avec Charles Leenaerts.

On procède en ce moment-ci au goudron-nage du boulevard Lille-Roubaix-Tour-coing. Cette opération a été ordonnée à la atite de demandes de nombreux intéressés. La couche de porphyne dont a été garnie la chaussée centrale est recouverte d'une épaisse poussière blanche qui se soulève au moindre vent ou au passage des véhi-cules. C'est pour sapprimer cette poussière et atténuer le frottement contre le porphyre, qui la dégage, que l'on étend une épaisse couche de goudron tout le long de cette doit. On croit que ce travail séra terminé su bout de quinze jours.

Accident da hicyclaite au Sole de Boulogne.

Hier, vers u'n de l'après-misi, un jeune homme de 13 ans, Adolphe Bellet, hobitant Halluin, et travaillant dans une maison de la rue de Paris, faisait une promenade en bicyclette au Bois de Boulogne.

A proximité du poste d'octroi de la Porte-trans bourbeux.

etang bourseux.

The embarage of loring was a series of the series of th

lejà à demi asphyxle.

Soussulés par un tramway. — Mme Vicorine Stock, ménagère, rue des Méuniers,

17, a été renversée par un car V dans
a rue de Wazemmes et légèrement blessée
he lamba gruche.

Trete deigte déchiquetée. — Jeudi matin, vers dix heures, Arthur Morel, rue d'Armentières, 13, à Lille, travaillait à la eclarie mécanique René Piatel, rue de Marquette, 177, à La Madeleine. Par suite d'un faux mouvement, il eut la main gauche engarée sous une seie et trois doigte affreusement déchiquetés.

mem decniquetes.

- Après avoir requ quelques soins d'un doc-teur, l'ouvrier, qui ne travaillait que de-puis-deux jours dans cet établissement, a été transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

ROUBAIX

Un banquet effert à le Municipalité. — M. Pierre Destombes, le Mécène bien connu qui souvert si largement sa bourse pour permettre l'achèvement de notre magnifique Parc, de Barbieux, aveit offert un banquet à coute la municipalité dans la saile du nouveau Café-Laiterie de l'avenue Jussieu, dont à a assumé presque tous les frais de construction.

le banquet a su lieu hier soir à 7 heures as les membres de la majorité du Consei nicipal y assistaient.

municipal y assistatent.

Réunions de Commissions municipales.

Les 1° s'à Commissions se réuniront auourd'hui vendred! à 4 heures 3/4 du soir. Ortre du jour 1. Battiments municipaux. Sair

de Blentaisance. Compte administratif et
compte de gestion de l'exercice 1998; appropation. — 3. Bureau de bientaisance: Budget

Laplémentire de l'exercice 1999; approtation. — 4. Hospices. Achat de servains;

alignation de tires de rentes; autorisation:

convention.

Union Mutualiste des cantens de Roubalx— Les mutualistes qui désireraient assister à rune ou l'autre des séances du Congrès des Cuyres d'Assitance, de Prévoyance et d'as-surance socioles et des Jardins Quyriers qui te tient à Lille du 17 au 20 juin, pauvent as procurer des cartes d'auditeur au siège de l'Inion Mutualiste, Caré Foelix, 10, place de la Liberte.

Pratique progressive de la confossion et le la direction. — Méthodes et formules pour bien entendre la Messe, par le même auteur. — Maximes de saint Ignace. — à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-

Oôte fracturée. — M. Victor Vanhelle, 30 ans; boulevard de Fourmies, estaminet Leclereq, est tombé d'une échelle dans l'ésabliasement de la Société Anonyme Lecemte et Déprès où il est occupé comme houme de peine. Il s'est fracturé une côta et a eu plusieums autres côtes contusion-sées.

Une chute de quaire mètres. — L'n ouvrier monteur de l'atelier de construction de M. Albers Gossert perçeit des trous à une hauteur de quatre meures, dans le peignage de MM Alfred Motte et Ele, rue d'Avelghem. L'ouvrier, M. Charles Lebreton, âge de 31 ans, demeurant rue de ta Malconse, cité Lys. 5 Luile, lie une chute aux le perquei. On le releva porrant de violentes contusions à la culture de la les les confrait en outre, d'une commotion cérebrade. Le blessé outre d'une commotion cérebrade. Le blessé ou rèpos d'une konne semaine sutfira à sa guérison.

Seus la reue d'une calandre. -- Un ouvrier amballeur de la maison Rufielet, rue Isabeau le Roubaix, M. Jean Medeplaneghem, agé de la ans, a cu le pied droit écrasé sous la roue d'une calandre qu'il aidait à sortir du maga-

Annole les actes de la poursuite et renvoie le prévenu sans argendes ni dépens.

Les veis de bieveletts. — Une enquête est euvere au commissariat du 2º arrondissement, sur un voi de bicyclette commis, men expecte de suggérer à un public impartiel et soge, euvere au commissariat du 2º arrondissement, sur un voi de bicyclette commis, men experient et des suggérer à un public impartiel et soge, euveles que soient ses opinions, seront-lis quelles que soient ses

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Audience du jeudt 17 juin

Audience du jeudi 17 juin

LES LOIS DU TRAVAIL. — Trois amendes de 1 fr. à M. Edmond Martin, fondeur, pour avoir fait travaille le dimanche un chanteur et deux mouleurs ; deux amendes de 5 fr. pour insuffisance de lavabos et de vestiaires ; le Tribunal acoorde un delai de un mois pour la pose des lavabos et vestiaires. M. Martin est relaxé du chef de défaut de propreté des murs et platonds, le Tribunal estimant qu'il est impossible, dans une fonderie, d'avoir des murs constamment propres.

— Pour infractions à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebuomadaire, 3 fr. d'amende à M. Emile Orange, boulanger, rue de Mons, 4, et à M. Roussel, boulanger, rue de Mons, 4, et à M. Marcel Peirin, négociant en tissus rue de l'Espérance ; deux amendes de 3 fr. à M. Marcel Peirin, négociant en tissus rue de l'Espérance ; deux amendes de 3 fr. à M. Ruelle, entrepreneur de transports, rue Isabeauch-Roussis.

— Pour de l'indie, entrepreneur de transports, rue Isabeauch-Roussis.

— Pour defaut de protection d'une courroie de commande, 5 fr. d'amende à M. Félicien Corni, modeleur, boulbeard Gambetta.

— M. Ruelleur, boulbeard Gambetta.

— M. Roussel bouton, forgeron, rue Perrot, d'ettules : 5 fr. d'amende a M. Félicien Ourier pendant l'heure du repas ; deux amendes de 5 fr.

3 fr. d'amende. M. Pr. Delfosse, entrepreneur, pour n'avoir pas garanti un trou dura la nouvelle cassenue des Pomplers, ce qui ou considere de la fouvelle cassenue des Pomplers, ce qui ou considere de la mouvelle cassenue des Pomplers, ce qui ou considere de la fouvelle cassenue des Pomplers, ce qui ou considere de la finite de la finit

neur, pour n'avoir pas garanti un trou dans la nouvelle easena des Pomplers, ce qui oc-casionna même la chute d'un ouvrier ; deux angueles de 1 fr. au même parce que sur un chantler se trouvaient deux échelles en mat-

casionna meme la chute d'un cuvrier ; deux amendes de 1 fr. au même parce que sur un chantier se trouvaient deux échelles en mauvais état.

AFFAIRES DIVERSES. — Il manquait une couverture à une fosse d'aisance dans une maison de mme veuve Quint-Derollet, 3 fr. d'amende : la couverture devra être placée.

— Jean Pailly, boucher à Wasquehal, a introduit de la viande dans ceite commune sans la faire vérifier, 1 fr. d'amende. — Ont laisse tomber de leurs tombereaux sur la vole publique des résidus de chaux et autres : MM. Debrie Wiart et Désiré Delésalle, à chacun 1 fr. d'amende. — Pour avoir traversé la vole de tramway au moment de l'arrivée du car, 1 fr. à Albert Legrand, conducteur de pain ; pour le même moiff, avec l'aggravation d'un accident, 3 fr. à Fr. Allard, camionneur chez M. Marissal. — Mme Philomene Tiollet, marchande de chiftons, n'avait pas son registre d'achats en règle : 1 fr. d'amende. — Pour avoir pas insiale lesu notable dans al pre parte. 3 fr. et déal de quinze ou marandé du trêne et deux les quinze ou marandé du trêne et deux pour les pas en les courses de riverbes et r. d'amende.

— Deux voisines, Iodia Renard et Virginie Gérard, sout poursuivies pour tapage injurieux : § fr. d'amende à chavaul pour violènces.

— Sur l'auto de M. Georges Duyck, le nomero n'apparaissait plus, 3 fr. d'amende.

Le reste de l'andience est occupé par les tvrognes et les propriétaires de chieus qui ont contrevenu aux règlements.

STAT-CIVIL DE HOUSAIT CHOCOLAT THOMAS 5. Lille

du 17 juin

Nalssances. — Emilienne Ruysschaert, rue
Archimède, cour Wibaux, 3. — Valentine
Callieux, rue de Lille, cour Motte-Degandt,
14. — Charles Detré, boulevard de Cambrai.
— Simone Mercier, rue de l'Alma, 79. — Lucienne Drubbiels. Rue de Bouvinee, première
cour Ferret, 7. — André Quittelier, rue Pierrede-Roublaix, 201. — Paul Dessuvages, boulevand de Colmar, 32. — Simone Lucq, rue du
Tilleul, cour Loridan, 19.

Décès. — Eméranie Blangille, 46 ans, sans
profession, place de l'Abstitot, cité Flipo, 3.
— Adolphine Henris, 73 ans, ménagère, rue
de Tumis, 32. — Abeline Wilfart, 40 ans, journalière, avenue Julien-Lugache. — J.-B. Delecaut, 85 ans, sans profession, rue Saint-Jean.

J.B. Hage, 75 ans, sans profession, rue
Saint-Jean.

CROIX La question des ((Alpins)) et l'arrêté de M. le Maire de Groix

SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du 17 juin 1808

Nous avons donné, la semaine dernière, un compte-rendu des débats auxquels cette affaire a donné lieu devant le tribunal de simple police. M. le juge de paix a, la semaine dernière, jugé la question en principe, sur le nom d'un des contrevenants. Les autres affaires avaient été réservées, dans le but d'éviter aux parties des frais éventuels dans le cas de recours contre la décision.

Le délai du pourvoi étant écoulé et le ministaère publie ayant accepté la décision du magistrat, les 119 affaires non jugées sont revenues à l'audience d'hier pour être solutionnées.

Me Crombé, avocat, se présentait pour les contrevenants. A la shite de sa plaitoirfe, le tribunal a rendu sa décision sur les affaires qui restaient en suspens.

Le jugement a commencé par écarier du débat dix-sept contraventions.

En effet, pour un grand nombre de contrevenants, le commissaire de police de Croix et ses agents n'avaient même pas pris soin d'indiquer les noms. On s'était contente de s'adresser aux présidents présumés de sociétés dont des membres avaient été vus dans la manifestation. Sans autre forme de procès — c'est le cas de le dire — on avait déclars que ces présidents ou autres chefs de groupe « faisaient partie d'un rassemblement de dix personnes circulant et stationnant sur la voie publique » et avaient « refusé de se disperser du groupe ».

Et le procès-verbal ne portait même pas leur nom ni leur adresse !

Pour les autres contrevenants, le jugement en ce qui les concerne est le même que celui rendu il y a huit jours sur le nom du seul manifestant jugé à cette audience. En voici la teneur :

Attendu que le procès-verbal relate que X. Latait partie d'un rassemblement de plus

du seul manifestant juge a cette audience. En voici la teneur:

Attendu que le procès-verbal relate que X... faisait partie d'un rassemblement de plus de dix personnes circulant et stationnant eur la voie publique et a refusé de se disperser du groupe;

Attendu qu'aux termes de l'art. 3 de la loi du 7 juin 1848 les attroupements non armés doivent être dissipés après trois sommations; que les peines encourues pour attroupements échappent à la compétence des tribunaux de simple police : mais que le fait seul rejenu dans le procès-verbal, de n'avoir pius abandonse qui attroupement non armé après la première sommation ne constitue ni delit ni contravention :

Qu'il n'existe donc, dans le fait reproché au prévenu aucun des caractères essentiels et constitutifs de contravention et qu'il y a jieu de faire application de l'article 199 du Code d'instruction criminelle, ainsi concu .

Si le fair ne présente ni delit ni contravention de police, le tribunal annulera la citration de police, le tribunal annulera la citration et tout ce qui qura suivi, et statuera per le même jugement sur les demandes en dommages-intérêts .

Par ces motifs :

Annolo les actes de la poursuité ét renvoie le prévenu sans amendes ni dépens.

Le résultat de cette affaire et les multiples de la la la la contravention de la cette de la poursuite ét renvoir le prévenu sans amendes ni dépens.

Toujours le carnaval d'été

Nous recevons les deux lettres suivantes avec prière de les insérer :

Croix, le 17 juin 1909.

Monsieur le Rédacteur en Chef,
Veufflez, je vous prie, avoir l'amabilité de
vouloir bien insérer dans votre journal la
lettre que m'adresse à la date du 16 juin M.
C' Vasseur, président du Comité du Carnaval
d'Elé de Croix, qui a eu lieu les 30 et 31 mai

derniers.
Ceci pour une première réponse aux insi-nuations malvelllantes et intéressées de per-sonnes peu scrupuleuses.
Veufliez agréer, etc... — Léon Stien, maire.

Croix, le 16 juin 1909.

Croix, le 16 juin 1909.

Monsieur G. Vasseur, président du Comité du Carmaval d'êté à Monsieur Léon Stien, maire de Croiz.

En réponse à votre honorée du 8 juin der-lier, j'ai l'honneur de vous aviser au nom lu Comisé du Carnaval de Croix des 30 et 11 mai derniers qu'il a été donné connaisance de toutes les recettes et dépenses qu'ont coasionnées cette fête, en la réunion d'hier le qu'en le vous de la réunion desiriée (M. Chombart), par le sort à la réunion récédente.

récédente.

Il s'ensuit que d'après le procès-verbal siné de tous les membres présents, la recette
rute, y compris la somme de 70 fr. de rélames à percevoir ainsi que le montant des
roncs des quêteurs s'élevant à 156 fr. 70 y
compris les 8 fr. du cher aumonière s'élève
3.505 fr. 70

Que les dépenses diverses ont

156 fr. 70

Total. 156 fr. 70

Il y aurait à ajoutier une somme de 10 fr. retenue indûment par M. Vandewielle Romein (il lui avait été alloue 10 fr. pour surveiller les planteurs de capins, il a retenue 20 fr. pour guatre heures de travail et 2 fr. 40 de divers déhours), se qui ferait la somme de 186 fr. 70 au bénéice des pauvres.

Nous vous remettons la somme de 156 fr. 70 que nous vous remettons la somme de 156 fr. 70 que nous vous prions de verser aux établissements charitables, en priant les membres de leurs Commissions de hien cuuloir réclamer à M. R. Vandewielle les 10 fr. qui leur reviennent de droit : de nous excuser de ne pas avoir pu les renseigner plus tôt, au sujet de ce que nous pouvtons faire, en feur faveur et en regrettant que lesdits membres, aient cru bon d'entamer des polémiques plutôt méchantes dans les journaux, contre les personnes dévouées qui ont bien voulum masaister dans la tâche ingrate que l'avais prise, le 21 avril 1899, c'est-à-dire tente-huit jours avant la fête!

Non seudement les membres du Comité dont je suis fier d'avoir eu la présidence, ont de pensé leur tetinos, mais aussi leur argent, ont montré de l'abnégation et du courage pour avoir mené à bien une fête semblaible (la première fête de ce genre dans la commune) et maltre les dépenses coormes qu'entreinent toujours de parveilles fêtes, en ne comptant pas les fê ou 1700 france dépensée de leur bon vouloir et de leurs poches, s'estiment heureux de pouvoir donnér aux pauvres la somme leur revenant en regrettant de ne pouvoir faire plus.

plus.
En espérant que d'autres plus dévoués en-core, feront peut-être mieux dans l'avenir en pour les pauvres et pour le commerce local, Receves, le vous prie, M. le Maire, l'assu-rance de mon réspect.
G. Vassirn, président du Comité.

G. Vassitn, président du Comité.

Bureau de hienfalsance. — Communication.

Le Bureau de bienfalsance a recu de M. Degrelle, à l'occasion des noces de ses deux filles, une somme de 100 francs pour les pauvres.

Les vieillards de l'hospice n'ont pas été oublies; du vin et des gâteaux leur ont été distribués à la même occasion.

Acoldents de travail. — Au peignage Holden, Ross Mullier, 23 ans. à Forest, a été blessée au pied droit par un clou. 12 jours de repos; docteur Barrover.

— Louise Verweigen, 28 ans rue de Lille, 37.

Louise Verweigen, 28 ans rue de Lille, 31.

Au de Vibrielé à l'avant-bras droit par un flyau de vapeur. 15 jours de repos; docteur Barroyer.

CROIX, — Publication. — Eugène Willem,

CROIX. — Publication. — Eugène Willem. laveur de laines et Blanche Dutrieux, bobi neuse à Roubaix.

un comprime ORISTALLIN pour obienic ORISTALLIN instantanemi ORISTALLIN vitet ou Vals, deutrespile, si fore, Bestbotte Pougues, Moni-Dore, La bolte de la delalitin : 1200 DEPOT: Phe PORISON, Lille, si Guise Pauragades

WASQUEHAL

un grave accident de vélo. — Un accident grave de vélo s'est produit hier soir, vans B acures 128, au chemin de balage qui longe le camai de Roubaix.

Cyrille Blomme, travaillant chez M. Hannion, peinère à Marcq, et demeurant à Marcq en Barcul, rue du Lazaro, 7, est tombé de hicyclette en face de la passerelle Verdron.

Tandis qu'il pédalait à une belle alture, la fourche de son vélo s'est cassée, et le malheureux a été projeté à terre à six mètres de là. Il s'est fait des plaies contuses de la région sus-orbitaire gauche, du nez, des levres supérieure et inférieure. Un volumineux épanchement de sang se produit à la paupière supérieure gauche. Le visage avait été antièrement labouré par les fines scories du chemin de halage.

La roue de devant qui s'était détachée au moment de l'accident a roulé dans le camal. Toute la machine est complètement brisée.

Le blessé, dans un piteux état et souf-

carral. Touse a magnine est composition brisée.

Le blessé, dans un piteux état et souffrant beaucoup, a été transporté chez M. Verdron, où il a reçu les soins du docteur Liénard, puis a été reconduit chez lui en voiture par M. Verdron. Trois semaines de répos.

Pour le Sursau de bientaisance. — Deux séances cinématographiques ont été données au bénéfice du Bursau de bienfaisance: Inne par M. Vandevieille, place de la République, l'autre par Hersin, place de l'Egilse. La première a rapporté 14 fr. 65 et la deuxiè-me, 13 fr. 85. Ces sommes ont été versées dans la caisse du Bureau de bienfaisance.

PLERS

Vol. — Des maifaiteurs se sont introduits chez M. Crépel-Lavaine, cabarctier au Tir à Locques, dans la nuit de mercredi à jeudi et y ont dérobé un vélo, huit chemises, six serviertes, une paire de draps, deux foulards et huit mouhoirs. Le garde-champêtre a ouvert une enquête.

HEM

Accident du travail. — Chez MM. Mulaton trères, teinturiers-appréteurs, à la Citadelle, un homme de peine, M. Joseph Dupont, rue Poivrée, en bougeant une laveuse, a eu le majeur de la main droite écrasé. 10 jours de repos: docteur Coubronne. repos; docteur Coubronne. HEM. — Du 17 juin. — Naissance. — Louise Saillet, Hemponpon!

L'ASTHME D'ÉTÉ. - SES CAUSES

(Suite)

(Suite)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie : l' l'hérédité : 2º l'action des poliens, des poussières et les microbes cantonnés dans les fosses nasales : 3º l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cervéau avec le Narizol Berthiot et combattre les symptomes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'astime, avec la Poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universei de 1900. — Narizol Berthio, f. fr. 35 la boite. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 189, Ed Magenta, à Paris

TOURCOING

EN L'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR

En L'HONNEUR DU SAORE-OŒUR
Aujourd'hui, vendredi, jour de la fête du
Saôré-Cœur, les catholiques sont invités à
arborer le drapeau national.
L'honnage public au Saoré-Cœur que
les Comités catholiques nous demandant
de rendre avec unanimité est une conséquence du vœu national. Plus que jamais
nous avons le devoir de marquer notre indélité au Sacré-Cœur et de témoigner de
nos patriotiques espérances.

Ligue Patriotique des Françaises. — Di-manche 27 juin, à quatre heures, aura-lieu, dans la salle du Patronage Saint-Christophe, place Leverrier, la réunion gé-nérale de la Ligue. Catte réunion promet d'être particulièrement intéressante et im-portante, tant par le choix du sujet que par le talent du conférencier.

par le talent du conférencier.

Paroisse du Saoré-Geur. — Dimanch prochain, solennité du Saoré-Cœur, grand' nesse à neuf heures et demie ; après le procession, bénédiction de la statue de Jeanne d'Arc ; panégyrique de la bienhaureuse et cantate en son honneur. — Pre mier jour du Triduum. — Lundi et mandi salut solennel à huit heures ; panégyrique de la bienheureuse ; chant de la cantate. — Deuxième et troisième jour du Triduum. La semaine prochaine, semaine de pèlerinages de toujes les institutions et de toutes les meutres de ces pèlerinages de toujes les institutions et de toutes les œuvres de Tourcoing. — Voir les affiches pour les heures de ces pèlerinages de les partinages de les par

affiches pour les heures de ces pelarinages.

« Les Fraiernels » société de secoure mutuels pour l'opération de la hernie, siège social 7, place des Phalempins. — Dimanche 20 contant, à 4 h. 34, assemblée générale trimestrielle. On distribuera les livrets individuels aux sociétaires. L'amende statutaire seru appliquée aux obsents.

Ohute dans une cave. — M. Alphonse Lailement garçon brasseur chez M. Duchatelet, rue des Carliers, en remontant une rondelle, rue des Carliers, en comatant une rondelle, rue des Carliers, en comatant une rondelle, rue des Carliers, en comatant une rondelle, rue des Carliers, en constaté une entorse tiblo-tarsienne gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile rue du Bois-Leduc, à Rouhaix il devra se reposer 20 uz 25 jours.

Le seyé retiré du canal au pont du Fresaoy est un tisserand de Moustron. Emile V..., 55 ans, souffrant d'un asthme depuis longtemps. Il a été reconnu à l'hopital par son neveu, M. Adolphe Plévet avec lequel il habitat rue de la Marière, 333.

la Marilere, 233. Vol de bance de laine.— Un soir du mois de mai dernier, Emille Hano, 26 ans, et Louis Janssens, 24 ans, tous deux de Tourcoing, dérobaient à la gare de Tourcoing-les-Francs deux balles de laine qui appartenaient à M. Burbur, camionneur à Tourcoing.

tenaiont à M. Burbur, camionneur à Tour-coing.

Ils les déposèrent dans un entrepôt, pro-priété de M. Lepers, et vinrent un autre soir les charcher avec cheval et voiture.

Mahbursusament pour eux, les agents de police Bhalluin et Schittecatte vediaient ; au moment où ils s'en aliajent, se croyant sors de l'impunité, les braves agents se mirant à leur poursuite et réussirent à les capturer.

mirent à leur poursuite et reusairent au tricapturer.

Ces deux voleurs comparastront au tribunal correctionnel du 26 juin.

Un ant-militariste. — Alphonse Legrain, 27
ans, né à Saint-Etienne, pour échapper nu
aervice militaire, s'était rétugé en Belgique.
Jeudi, croyant bien n'être pas reconnu, il vint
à Tourcoing. Le sous-brigadier de police Engelaere et l'agent de sòrété Leman qu'il rencontra, lui trouvèrent un air de défiance tres
suspact: ils lièrent conversation avec lui et ne
suspact: ils lièrent conversation avec lui et ne
tardèrent pas è en recevoir des nveux. Alph.
Legrain a sté conduit à Lille et mis à là dispesition des autorités militaires.

ETAT-DIVIL DE TOURCOING

Naissances. — Delesalle Jean, rue de l'U-non, 13. — Masurel Achille, rue Colbert, 53. — Desurmont Henri, rue de la Malsence, 263. Décès. — Taverne Augustine, 65 ans. Des planques Jules, 14 ans. rue Nationale, 192. — Destombes Auguste, 35 ans. rue du Touques, 11. — Mylle Valentine, 19 ans, rue de la Mar-lère, 19.

HALLUIN. - Du 17 juin. - Naissance.

BONDUES

La ducase. — C'est dimanche prochain que s'ouvrira la première ducasse de Bondues. Déjà de nombreux forains ont installé leurs baraques sur la place; si le temps se met de la partie, il y sure comme de coulume de nombreux promeneurs.

LINSELLES

Fâte en l'honneur de sauveteurs ayant plus de trente années de service. — La Société de Sauveteurs, qui auparavant portait le titue de Compagnie de Sapeurs-Pompiers, fêtera, le mardi de la ducasse, le jublié de trente années de présence de dix membres.

le jubilé de trente années de présence de dix membres.

La Commission va se réunir prochainement pour établir définitivement le programme de la fête.

Un banquet réunira les jubilaires, qui sont MM. Amand Ghesquière, antela commandant dos sapeurs-pompiers, président d'honneur des Sauveteurs ; Louis Blondeau, vice-président ; Jules Flament, fourrier ; Joseph Blament, sous-chef ; Augustin Hollebecque, sous-chef ; Henri Deseamps, sous-chef ; Auguste Deneuville, caporal clairon ; Désiré Six, sous-chef ; Decastecker, sapeur.

LINSELLES. — Naissances. — Alfred Taver

LINSELLES. — Naissances, — Alfred Paver nier, au Flegard. — Maurice Catteau, au Cagebert.

MOUVAUX

Accident de travall. — En soulevant un rou-leau, César Wangeleuve, rue de Lille à Mou-vaux, frappeur à la fonderie Mariel, rue des Arts, a perdu l'équilibre et s'est fait un effort dans la région intercostale. Il aura besoin de 12 jours de repos; soins du docteur A. Bu-truille.

MOUVAUX-LES-FRANCS

MOUVAUX-LES-FRANCS

Grande procession sucharistique. — La seconde procession sucharistique, qui a lieu dimarche prochain, sara particulièrement imposante, grâce à la plété des catholiques de Touroning.

De nombreux groupes ont promis de faire partie du cortège. Ce sons : l'Ecole materneile de la rue du Bois, petits garcons et petites filles costunés ; des groupes allégoriques des pensionnais de Notre-Dame et de l'Immaculée-Conception ; les Dames de l'Adoration Réparatrice et la Ligue Patriotique des Francaises ovec leurs bannières ; les tambours et clairons du patronage de Notre-Dame ; la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc » de Saint-Christophe ; le deni-pessionnait St. Louis ; la Fanfare du collège ; l'Harmonie des Francs ; un groupe imposant d'hommes ; les confrères du Saint-Sacrement de Saint-Christophe et de Notre-Dame ; la section militaire du Sacré-Cour qui escortera le Saint-Sacrement porté par M. le chanoine Leclercq, doyen de Saint-Christophe et par M. l'abbé Gruson, pro-doyen de Notre-Dame.

Ces différents groupes sont priés de se trouver sur la place de l'Eglise à quatre heures moins un quart.

La procession commencera à 4 heures précises.

Elle parcourra les ruas Gambetta, Rouget de l'Isle, l'extrémité de la rue Jean-Bart, la rue des Coulons, an bout de la-

quelle se trouvera le premier reposoir, adossé à la maison Coppens. Elle continuera par la rue François-Masurel, la rue de Lille jusqu'à le ferme Cornille où se trouvera le second reposoir. Elle reviendra par la rue de Lille sur la place de l'Eglise où sera élevé, au dessus du portail, un grand reposoir de façon à permetre à la foule massée sur le terre-plein et dans le parterre Loridant de jeuir de la présence de Notre-Seigneur et de recevoir une dernière bénédiction du Saint-Sacrement.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni jeudi, à cinq heures et demie du soir, sous la présidence de M. Jules Dorny, maire. Présents : MM. Julien Dal, adjoint : Julien Flament, Henri Delmotte, Louis Vanandre-velt, Henri Serruus, Henri Mille, Charles Weens, Charles Dalle, Henri Delannoy, Henri Ide.

Weens, Charles Dalle, Henri Delannoy, Henri Ide.

M. Charles Dalle est nomme a scrétaire.
Avis favorable est donné au budget additionnel de 1909 et au budget de 1910 du Bureau de bienfaisance.

Le Conseil propose d'utiliser 3.500 pavés de rebut provenant du chemin nº 14 à faire les accolements de la rue de Bousbecque.

Le Conseil approuve le budget communal de 1910.

Il donne avis favorable à la demande de soutien de famille à Maes Omer, appelé sous les drapeaux.

Un secours de 12 francs par mois est accorde au fils Bachelet, incurable, suivant la loi du 14 Juillet 1903. La demande du père est rejetée parce qu'il est patenté.

Le Conseil vote l'établissement d'une bascule publique.

Le Conseil, afin d'encourager la mutualité, vote 10 francs à chague enfant indigent dès qu'il atteindra l'âge d'un an.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

WERVICO-SUD. - Naissance. - Jeanne Marie Derville, section du Robinet.

DUNKERQUE Une gamine de 14 ans

tente de se noyer

Une gamine de 14 ans, Adrienne Buffet, qui avait reçu de ses parents une réprimande très sévère, mais aussi très justifiée, a tenté de se suicidar jeudi, à midi un quart, en se jetunt dans le canal des fortifications, près de la porte des Dunes. Le soldat Boulanger, de faction sur un rempart voisin, fut témoin de cette tentative de suicide ; au moyen d'une sonnerie electrique, il appeia la garde. Les soldats du poste de la porte des Dunes arrivèrent à temps pour repécher la gamine, qui, enroulée dans une couverture, fut transportée au corps de garde, où MM. le médacin-

major Gillard et le docteur Vorbe lui prodiguèrent leurs soins et parvinrent à la raniner. nimer.

La sœur de la fillette arriva peu après et la ramena en voiture au domielle de ses parents, rue de la Couronne, 44, à Dur, kerque.

Adrienne Buffet a promis de renoncer a son funeste projet.

Le Crime de Watten

L'enquête sur les faits reprochés aux as-assins du garde-chasse Coppey se pour-

sassins du garde-chasse Coppey se pour-suit sons inclient.

On s'est demandé si Truant, Vanhéeghe et Duvet ne seraient pas les auteurs de nombreux vols de poules commis en ces derniers temps dans la région de Watten.

Dans un des poulaillers dévalisés, les maraudeurs avaient abandonné une énor-me canne : l'enquête tend à établir que cette canne a dù appartenir à Duvet ou à Truant.

VALENCIENNES

Accident. — Mme veuve Marcheux, 84 ans, pensionnaire de l'Hospice des Petites Sœurs des Pauvers, passait à l'angle de la rue de Paris et de la pluce d'Armes, lorsqu'une volture de place qui passait la renversa.

Dans sa chute, la pauvre femme fut blesséa au front. Elle a été conduite chez son fils au faubourg de Paris. Sa blessure n'est pas grave.

ONNAING

M. Juvénal Pétiaux, 36 ans, travaillait, A. Juvenai Petiaux, 36 ans, travallian; avec deux autres ouvriers mineurs à établir un plan încliné à la fosse Cuvinot.

Il perdit l'équilibre et, après avoir roulé quelques mêtres sur le plan, sans pouvoir se retenir, il tomba dans le vide.

Quand on le remonta, le maiheureux avait cessé de vivre.

Il était marié et père de deux enfants.

Il faut ètre prét. — Jeudi après-midi, Mme Albertine Saint-Aubert, cultivatrice à Preville, agé d'une cinquantaine d'années, venait, en compagnie d'un voisin, à Cambral pour payer ses contributions chet le percepteur.

Arrivée au chemin de Noyelles, sur le territoire de Canbral, Mme Saint-Aubert s'affaissa tout à coup. Son compagnon de route se porta à son seceurs, mais tout fut inville : la mort avait fait son œuvre.

Après les constatations d'usage, la dépoulle de Mme Saint-Aubert fur reconduite à son domicile.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CONTRE-TORPILLEUR LANCE

Le Hayre. — Hier après-midi, le contre-profileur « Fantassin » a été lancé avec

Les Scandales de la Marine

L'AFFAIRE VITTONE M. l'amiral Bienaime communique le

M. Famiral Biename Commitque ante suivante :

« Etant donné qu'après la décision de la commission d'enquête, il va y avoir un procès engagé par l'Etat contre M. Vittone, le ne peux en faire un autre dès maintenant comme je l'aurais désiré, mais j'ai prié Me Ménand de se porter en mon nom comme partie civile dans les poursuites qui se préparent. »

D'autre part, M. Vittone a été mandé jeudi matin au ministère de le marine où il a été reçu par le commandant Morin, directeur du cabinet de M. Picard.

Le commandant Morin lui a transmis l'ordre de se tenir à la disposition de la commission d'enquête au cas où celle-ci jugerait à propos de l'entendre de nouveau.

M. Vittone a été invité à rejoindre son poste à Nice d'urgence.

A LA COMMISSION D'ENQUETE

A LA DOMMISSION D'ENQUETE

La commission d'enquête a entendu,
jeudi après-inidi, M. Alfred Picard au sujet de la déclaration qui lui avait été faite
par le général Geseot au ceurs d'une de
ses anditions.

Le directeur général de l'artillerie avait
dit qu'au moment de l'arrivée au ministère de la marine de M. Alfred Picard, il
s'était randu auprès de lui pour lui signaler l'intérêt que présentait le dossier d'Unieux.

ler l'interet que presentes a déclaré qu'il n'avait aucun souvenir de cette demande. Interrogé sur la suite qu'il compte donner à l'affaire Vittone, le ministre a demandé à la commission de lui laisser tout liberté pour la solution à intervenir. Mais on assure que dès aujourd'hui des perquisitions seront faites à Nice, chez M. Vittone.

Tous nos lecteurs nous cablent : Rien de meil-leur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai.

L'affaire Renard

L'aumônier du pénitencier est ensuite introduit ; sa déposition faite avec came produit une grande émotion, et Mr Lagesse tient à rendre hommage au vénérable ec-

Une église incendiée à Namur

PLUSIEURS TABLEAUX DE RUBENS SONT LA PROIE DES FLAMMES

Namur, 17. — Un incendie a détruit, cette nuit, l'église de Marialine. Cet édifice, cleacé parmi les plus beaux du pays, contenait plusieurs tableaux de Rubens.
Tout est détruit.
Lorsqu'orn a voulu sonner le tocsin, la funde a empêché de pénétrer dans l'église.
Les dégâts évalués à environ 200.000 fr., sont couverts par une assurance.

-m-o-m Le Roi d'Italie dans l'Apennin

Rome. — Accompagné de deux personnes de son entourage, le Roi a tenté l'ascension du Grand-Sasso, la plus haute montagne des Apennins. Arrivé au pas de la porte d'Ila, située à 2.000 mètres, le Roi a été as-sailli par une tourmente de neige et il a du renoncer à son projet. Il était venu de Rome en automobile et il voyageait dans le plus strict incognito.

Rome. — Suivant une dépêche reçue de Pavie, une bagarre a eu lieu à Mède entre ls ouvriers en grève et la troupe. Il y aurait vingt blessés.

DHARBONNAGES

625 — 1750 —

METALLURGIES

ZINC

All. Dallbusch (15 av. 1908)...
All. Mine Stolberg (3 juln 08) 506 —
All. Zinc de Silésie (7 mai 09)
Fr. Métronolitain (3 julil, 07) 525 —
Dnièprovienne (15 janv. 09)
Koloma (17 juln 1908)...
Métal, Pr. Belge (28 fév. 08)

Un mineur se tue en tombant

CAMBRA

Les Grèves en Italie

Les Massacres en Asie-Mineure

Londres.— En réponse à une questi-site Edward Grey a déclaré, jeudi, à Chambre des Communes, que d'après informations reçues, 15 à 20.000 personn auraient été victimes des derniers mass cres à Mersina et aux environs.

Bourse de Bruxelles

FONDS D'ETAT Rente 3 %, 2 série.
Bruxelles 1902 2 50 %.
Bruxelles 1905 2 % lib.
Anvers 1807 2 5 %.
Anvers 1807 2 5 %.
Liège 1807 3 %.
Liège 1807 2 %.
Liège 1905 2 %.
Conge lote

3155 -

835 -

Asturienne (3 juin 1908) Austro-Belge (5 nov. 1907) Djebels (1er juill. 1907) Næbida (1er nov. 1907) Næbida (1er nov. 1907) Næ Montagne pr. (31 déc. 08) Næ Montagne or. Vieille Montagne (10 nov. 08) -- 6025 -- 311 -- 45 -- 45 50 -- 292 --

DIVERSES ET ETRANGERES